

Collectif pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens

Plein soutien aux grévistes de la faim palestiniens

Mille cinq cents prisonniers palestiniens ont entamé aujourd'hui leur neuvième jour de grève de la faim. Engagée le 17 avril à l'occasion de la journée des prisonniers palestiniens, elle fait suite à l'appel lancé par Marwan Barghouti, dirigeant du Fatah et membre du Conseil législatif palestinien condamné à cinq peines de perpétuité et détenu depuis 15 ans.

Ce que ces prisonniers réclament ? Rien d'autre que le respect du droit :

- la fin du recours à la torture et autres formes de mauvais traitements ;
- des conditions améliorées de visites de familles ;
- la fin de leur détention en Israël et non dans les territoires occupés, comme l'exige la Quatrième Convention de Genève, avec pour conséquence des obstacles multiples aux visites de familles ;
- l'abandon de la détention administrative, un régime de détention sans charges et sans jugement auquel sont soumis aujourd'hui 500 prisonniers palestiniens environ, parfois depuis plusieurs années ;
- des soins de santé adaptés, alors que des négligences délibérées dans ce domaine conduisent à la détérioration de l'état de santé de nombreux prisonniers, voire à leur mort.

Six-mille-cinq-cents Palestiniens sont actuellement détenus par Israël et ils sont 850 000 environ à l'avoir été depuis le début de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza en 1967, soit 40% environ de la population masculine. Les femmes ne sont pas épargnées, ni les enfants. On compte en effet 300 mineurs actuellement incarcérés.

Tous sont soumis à un système judiciaire d'apartheid qui punit souvent sévèrement des actes mineurs tels que participation à des manifestations ou jets de pierre. Par contre, les Israéliens, civils ou militaires, coupables de violences à l'égard des Palestiniens, bénéficient d'une impunité presque totale. En février 2017, fait rarissime, un militaire franco-israélien était condamné à dix-huit mois de prison pour avoir abattu un Palestinien gisant, blessé, au sol. Certains y ont vu la marque de l'impartialité et de l'équité de la justice israélienne. Pourtant, dix-huit mois de réclusion pour un meurtre constituant un crime de guerre, voilà qui est bien peu alors que des adolescents palestiniens sont condamnés à des peines équivalentes ou plus lourdes pour avoir jeté des pierres sur des jeeps de l'armée.

La grève de la faim entamée le 17 avril, précédée par un grand nombre de grèves similaires depuis 50 ans que dure l'occupation de la Cisjordanie, de Jérusalem et de Gaza, mais inédite depuis des années par son ampleur, est une nouvelle expression de la résistance non-violente des Palestiniens contre l'occupation et le régime d'oppression imposé par Israël. Elle se déroule avec pour toile de fond une poursuite et une recrudescence des violations du Droit international commises par Israël : intensification de la colonisation, blocus et agressions périodiques contre Gaza, pérennisation de l'annexion de territoires par la construction du mur de séparation, etc.

Les premières réactions du gouvernement israélien sont extrêmement dures et laissent craindre le pire : des mesures disciplinaires ont été prises immédiatement contre les grévistes de la faim dont les responsables sont déplacés et mis au secret. « Nous n'avons

pas de raisons de négocier avec les prisonniers, il s'agit de terroristes et d'assassins » a déclaré le ministre de la Sécurité intérieure. Avigdor Lieberman, ministre de la Défense, a souhaité que soit appliquée aux prisonniers palestiniens grévistes de la faim la même politique que celle de Margaret Thatcher qui avait laissé mourir de faim les Irlandais du Nord Bobby Sands et ses camarades.

La France comme tous les autres signataires des conventions de Genève, a pour obligation de faire respecter ces conventions en usant des moyens à sa disposition : pressions diplomatiques, politiques et économiques, voire sanctions. Une telle pression pourrait prendre la forme, entre autres, d'une suspension de l'Accord d'Association UE-Israël. Alors que Jean-Marc Eyrault a déclaré récemment que la France continuait à travailler à une solution politique, notre gouvernement devrait agir en ce sens au sein de l'UE et tenir enfin sa promesse de reconnaissance de l'état de Palestine au lieu de sanctionner celles et ceux qui manifestent leur solidarité avec les droits des Palestiniens, en particulier au sein du mouvement Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS) contre Israël jusqu'à ce qu'il se conforme au droit international, mouvement initié par la société civile palestinienne elle-même.

Le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens, qui regroupe associations, syndicats et partis politiques, apporte son plein soutien aux prisonniers palestiniens en grève de la faim, à leurs familles, à la population palestinienne et à celles et ceux qui, en Israël, sont épris de justice et d'égalité.

Il en appelle au gouvernement français afin qu'il use de tous les moyens à sa disposition afin que les revendications légitimes des prisonniers palestiniens et de la population toute entière soient entendues et qu'Israël respecte les normes du droit international et les résolutions des Nations Unies tant en matière de droits des détenus que de ceux de la population civile palestinienne.

Signataires membres du Collectif pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens

Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) – AFD International – AILES Femmes du Maroc - Alternative Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5^e arrt (CJPP5) - Droit-Solidarité – Ensemble ! - Europe Ecologie les Verts (EELV) – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) – Forum Palestine Citoyenneté - Génération Palestine - La Courneuve-Palestine - le Mouvement de la Paix - les Femmes en noir - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) – Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Organisation de Femmes Egalité - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Parti de l'émancipation du peuple - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) – Socialistes pour la Paix – Sortir du colonialisme - Syndicat National des Enseignements de Second degré (SNES/FSU) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) – Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) - Union syndicale Solidaires